

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : PENSEZ À VOUS FAIRE VACCINER AVANT L'ÉTÉ : DES CRÉNEAUX DISPONIBLES DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, DÈS CE WEEK-END !

à Pau, le 11 juin 2021

>>> La vaccination et notamment des jeunes adultes (18-49 ans) : une nécessité pour atteindre l'immunité collective et faire barrage aux variants

La région Nouvelle-Aquitaine est la **2^{ème} région en termes de taux de vaccination pour la 1^{re} injection** derrière la Normandie (46,5 % de la population vaccinée en Nouvelle-Aquitaine, 46,7 % en Normandie, 43,6 % en France). De même, le département des Pyrénées-Atlantiques dispose de la **2^{ème} couverture vaccinale la plus importante de la région** avec 50,7 % de la population adulte ayant reçu une 1^{re} dose. Toutefois, **la population de notre département a été moins exposée à la Covid** et donc l'immunité collective est moins importante.

Il faut donc impérativement que **la population continue à se faire vacciner, notamment les jeunes adultes (18-49 ans) qui peuvent désormais se faire vacciner** depuis le 31 mai, pour **améliorer l'immunité de la population dans notre région**.

Plus tôt cet objectif sera atteint, plus nous **ferons collectivement barrage aux variants**. Il s'agit d'éviter l'apparition de nouveaux foyers sur nos territoires dans le courant de l'été, qui pourraient générer une nouvelle propagation de l'épidémie.

>>> Des créneaux disponibles et des livraisons importantes de vaccins programmées pour les prochaines semaines

Des **créneaux sont disponibles dans certains centres** du département, par exemple au :

- centre de vaccination de la ville de Pau ouvert dimanche toute la journée ;
- aux centres de vaccination de Bayonne, Anglet et Biarritz ;
- et dans tous les centres de vaccination de proximité du département.

Pensez également à **contacter vos professionnels de proximité** (médecins généralistes/spécialistes/du travail, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes) qui peuvent vous vacciner (pour les 18-54 ans avec du Moderna).

Des livraisons complémentaires importantes de vaccins Pfizer sont programmées pour les prochaines semaines. **De nouveaux créneaux devraient donc pouvoir être proposés dans les centres de vaccination.**

>>> Une vaccination compatible avec les départs en vacances !

Pour ceux qui ont programmé leurs vacances, par exemple à partir de début août, **il est encore possible de disposer des 2 injections pour les vaccins à ARN messager (Pfizer et Moderna) avant votre départ en vacances, si vous vous faites vacciner avant le 27 juin.** En effet, désormais le délai entre deux doses s'étend de 35 à 49 jours (5 semaines à 7 semaines, étant entendu que la référence reste de 6 semaines pour la population générale).

Vous êtes également incité à **réaliser votre 1ère injection avant votre départ en vacances**, (quelle que soit votre date de départ) **pour bénéficier d'un premier niveau de protection** et vous pourrez réaliser la 2^{ème} injection à votre retour (jusqu'à 7 semaines après la 1^{re} injection, si nécessaire).

Pour **disposer du pass sanitaire** (utile pour participer à des grands rassemblements en France de + de 1 000 personnes – festivals, parcs d'attractions, salles de spectacles...- ou passer les frontières) : **voir toutes les informations dans l'encadré ci-dessous.**

Le Pass sanitaire : mode d'emploi

Le pass sanitaire sera utile pour participer à des grands rassemblements en France (de + de 1 000 personnes : festivals, parcs d'attractions, salles de spectacles...) ou passer les frontières.

il y a trois options pour l'obtenir :

- le certificat de [vaccination complète](#) ;
- le résultat de test PCR ou antigénique négatif de moins de 48 heures, ou un « certificat de rétablissement du Covid » (résultat de test positif - PCR ou antigénique- de plus de deux semaines et de moins de six mois).

Il est possible de télécharger ces documents dans l'application « [TousAntiCovid](#) » :

- pour les tests, vous recevez un sms ou un e-mail avec les instructions à suivre ;
- pour la vaccination, vous pouvez obtenir toutes les informations sur [ameli.fr](#).

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine

- tél: 06 65 24 84 60
- mél : ars-na-communication@ars.sante.fr